



CONSEIL DE LA  
TRANSFORMATION  
ALIMENTAIRE  
DU QUÉBEC

Le 7 avril 2020

**Objet : Travailleur(euse) d'un secteur essentiel / l'Alimentation**

À qui de droit,

La présente a pour but de confirmer que le détenteur/la détentrice de cette lettre – et qui doit franchir un contrôle routier – assure un service essentiel puisqu'il/elle travaille pour le secteur alimentaire.

Rappelons que tout le secteur alimentaire est reconnu comme service essentiel et que tous les acteurs de la chaîne alimentaire et de leurs fournisseurs, incluant le secteur des transports, fournisseurs de matières premières, de contenants et d'emballages, d'ingrédients et tous les autres services essentiels au secteur alimentaire sont autorisés par le gouvernement du Québec à poursuivre leurs opérations.

Soyez assurés qu'en cette période de pandémie, les employeurs et travailleurs/travailleuses du secteur alimentaire prennent des mesures exceptionnelles de prévention sanitaire conformément aux exigences de la Direction de la Santé publique du Québec.

Nous vous sommes reconnaissants pour votre vigilance et soyez assurés de notre entière collaboration.

Respectueusement,

Sylvie Cloutier  
Présidente-directrice générale

Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) est une consolidation des forces de l'industrie qui représente 12 associations et plus de 550 entreprises membres. Le CTAQ regroupe ainsi 80 % du volume annuel d'affaires d'une industrie de 30 milliards de dollars. Sa mission est d'assurer la représentation, la promotion et la défense des intérêts de ses membres auprès des parties prenantes et de les appuyer dans l'atteinte de leur plein potentiel pour assurer la pérennité de l'industrie alimentaire au Québec.